

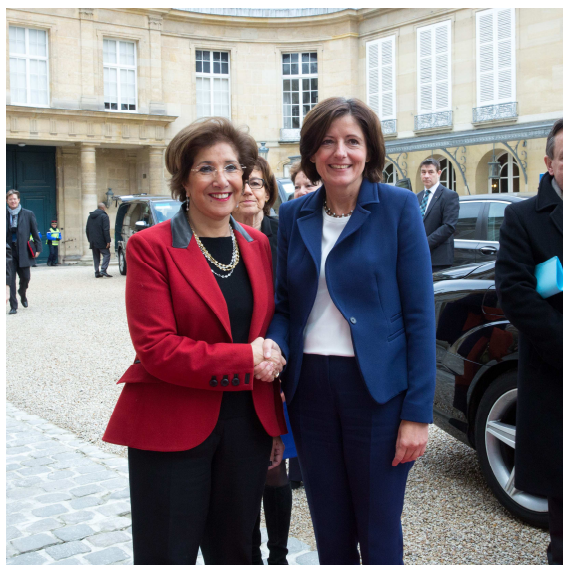


ENTRETIEN DE MME BARIZA KHIARI,  
 VICE-PRÉSIDENTE DU SÉNAT EN CHARGE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES,  
 AVEC MME MALU DREYER, MINISTRE-PRÉSIDENTE DU LAND DE RHÉNANIE-PALATINAT

4 février 2014

Mme Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat en charge des activités internationales, représentant le Président du Sénat, a reçu, **mardi 4 février**, Mme Malu Dreyer, Ministre-présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, accompagnée de Mme Margit Conrad, ministre chargée des Affaires fédérales et européennes du Land de Rhénanie-Palatinat et vice-présidente du groupe d'amitié Allemagne-France du *Bundesrat*.

Mme Claudine Lepage, vice-présidente du groupe d'amitié France-Allemagne, et Mme Corinne Bouchoux, secrétaire, ont également participé à cet entretien.



Mme Bariza Khiari et Mme Malu Dreyer

Les échanges ont porté sur plusieurs sujets : la politique énergétique, l'« exception culturelle », la coopération franco-allemande et l'enseignement de l'allemand et du français en France et en Allemagne, ainsi que la mise en place du nouveau Gouvernement de « Grande coalition » au niveau fédéral...

Plusieurs pistes ont ensuite été envisagées pour **intensifier la coopération entre le *Bundesrat* et le Sénat.**

**Le Land de Rhénanie-Palatinat**  
 (*Rheinland-Pfalz*)

**Nombre d'habitants** : 4 millions, soit 5 % de la population fédérale.

**Capitale du Land** : Mayence.

**Ministre-présidente** : Mme Malu Dreyer, depuis le 16 janvier 2013, à la tête d'une coalition SPD-Verts.

**Parlement de la Rhénanie-Palatinat** : 101 députés élus pour 5 ans, divisés en trois groupes parlementaires (42 députés SPD, 41 CDU et 18 Verts).

**Président** : M. Joachim Mertes (SPD)

**PIB** : 110 milliards d'euros, soit 4,5 % du PIB allemand, ce qui place le Land en sixième position.

**PIB par habitant** : 27 500 euros.

L'économie du Land se caractérise par une **base industrielle forte et dynamique**, correspondant à 28,5 % du PIB (contre 26 % au niveau fédéral). La **chimie** constitue le premier secteur d'activité, concentrant 16 % des emplois du Land, et le **secteur de l'automobile** est aussi important en Rhénanie-Palatinat.

La **viticulture** participe grandement à l'économie de la région puisque la Rhénanie-Palatinat comprend 65 % des vignobles allemands et réalise 90 % des exportations de vin allemand.

En outre, la **deuxième chaîne publique de télévision allemande** (ZDF) a son siège à Mayence.

Le **taux de croissance** de la région est **positif et supérieur à la moyenne fédérale**, à 3,3 % contre 3 % en 2011. Le **taux de chômage** est le plus **faible** après celui de Bavière et du Bade-Wurtemberg avec un taux à 5,5 % en juillet 2013.

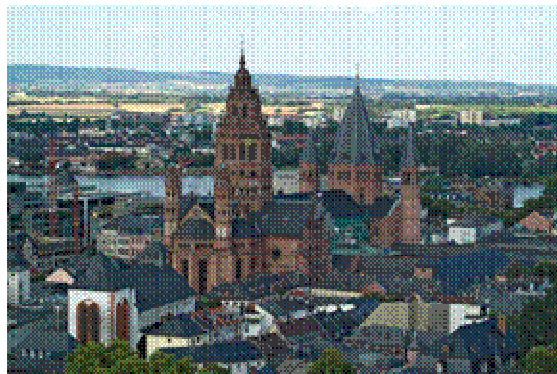


*Source : Ambassade de la République fédérale d'Allemagne en France*

### ***1. La transition énergétique au cœur de la politique menée par la coalition SPD-Verts en Rhénanie-Palatinat***

Faisant observer la situation économique favorable du Land de Rhénanie-Palatinat, qui connaît aujourd'hui un regain de compétitivité, Mme Malu Dreyer a souligné que la **coalition SPD-Verts** en Rhénanie-Palatinat, mise en place en 2011, fonctionne de manière **très harmonieuse**.

La **transition énergétique** et le **développement des énergies renouvelables** est un des **projets prioritaires de la coalition SPD-Verts** en Rhénanie-Palatinat. Ce thème figure également à l'ordre du jour d'un prochain sommet de la « Grande Région ».



*Vue de Mayence*

En effet, en sa qualité de Ministre-Présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, **Mme Malu Dreyer est également membre du sommet des exécutifs de la « Grande Région Saar – Lor – Lux – Rhénanie-Palatinat - Wallonie – Communauté germanophone de Belgique »**, située entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, et qui a une superficie totale de 65 401 km<sup>2</sup>.



*Carte de la Grande Région*

À cet égard, Mme Malu Dreyer s'est félicitée des bonnes relations entre la France et l'Allemagne au sein de la « Grande Région ».

## **II. La mise en place du nouveau Gouvernement fédéral de « Grande coalition » (« Große Koalition »)**

Au cours de l'entretien a été évoquée également la **mise en place du nouveau Gouvernement de « Grande coalition » en Allemagne**, résultant des élections législatives allemandes du 22 septembre dernier et des négociations menées ensuite par Mme Angela Merkel, dont le parti – la CDU/CSU – était arrivé en première position avec 41,5 % des voix, mais avec seulement 311 sièges, pour une majorité absolue de 316.

Mme Malu Dreyer a fait valoir que, dans l'accord de coalition établi le 27 novembre 2013 et approuvé, le 14 décembre, par 75 % des militants du SPD, figurait une mesure très importante : **l'introduction progressive en Allemagne d'un salaire minimum**.

Soulignant les nombreux efforts consentis par les Allemands ces dernières années, en raison des réformes économiques qui ont été menées en Allemagne, Mme Bariza Khiari a indiqué qu'il était juste d'instaurer désormais cette mesure renforçant les droits sociaux.



Signature du Livre d'Or de la Présidence par Mme Malu Dreyer

## **III. L'« exception culturelle », une préoccupation commune à l'Allemagne et à la France**

Mme Malu Dreyer s'est félicitée des **positions concordantes de la France et de l'Allemagne sur le principe de l'« exception culturelle »**.

Le *Bundesrat* avait en effet souhaité que les questions culturelles ne fassent pas partie des négociations de libre-échange et qu'elles relèvent de la souveraineté nationale. Cette position a pu être confortée grâce à la politique menée par la France dans ce domaine.

Mme Bariza Khiari s'est réjouie de la convergence, désormais, des positions française et allemande sur l'« exception culturelle » : en effet, les questions culturelles ne sauraient s'inscrire dans un traité commercial.



Mmes Corinne Bouchoux, Claudine Lepage, Bariza Khiari, Malu Dreyer et Margit Conrad

## **IV. L'importance de l'apprentissage des langues dans les relations franco-allemandes**

Mme Claudine Lepage a **regretté la régression de l'apprentissage de l'allemand en France**. Si la relation franco-allemande est aujourd'hui incontestée, l'enseignement de la langue du partenaire ne doit pas être négligé.

Mme Malu Dreyer a indiqué que **le problème se pose également en Allemagne**, précisant qu'en Rhénanie-Palatinat, **des programmes d'enseignement du français** sont mis en place dès l'école maternelle ainsi qu'à l'école primaire. Par ailleurs, les universités de Rhénanie-Palatinat entretiennent des partenariats étroits avec des universités françaises.

Diverses mesures ont également été prises dans la région du Rhin supérieur, telle la **reconnaissance mutuelle des diplômes** et la **mise en place de cursus se déroulant à la fois en France et en Allemagne**.

À cet égard, Mme Malu Dreyer a fait valoir qu'il serait très regrettable que la barrière linguistique soit un obstacle à de telles initiatives.

### **V. L'intensification de la coopération entre le Bundesrat et le Sénat**

Lors de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée à Berlin, le 22 janvier 2013, les Présidents du Sénat et du *Bundesrat* se sont engagés à se rencontrer régulièrement et à intensifier, par des actions concrètes, les relations entre le Sénat et le *Bundesrat*. Cet entretien a été l'occasion d'envisager deux pistes en ce sens.

D'une part, des **échanges entre sénateurs et membres du Bundesrat** pourraient être mis en place, à l'image des échanges déjà existants entre députés et membres du *Bundestag*. Par ailleurs, les contacts entre sénateurs et membres du *Bundesrat* qui sont membres des commissions des affaires européennes des deux assemblées pourraient être plus étroits.

D'autre part, il pourrait être envisagé, lors des rencontres entre les groupes d'amitié France-Allemagne du *Bundesrat* et du Sénat, d'élaborer **un rapport commun** sur un sujet d'actualité intéressant à la fois l'Allemagne et la France.



Une étroite coopération entre le Bundesrat et le Sénat

\* \* \*

En effet, si les rencontres annuelles entre les deux groupes d'amitié ont connu une évolution très positive et sont aujourd'hui l'occasion, pour les sénateurs et membres du *Bundesrat*, de discuter, en toute franchise, de sujets d'actualité marquant parfois des divergences entre la France et l'Allemagne, comme dans le domaine du nucléaire, la rédaction d'un rapport commun aux deux assemblées marquerait **la spécificité de la relation franco-allemande** et s'inscrirait dans les actions concrètes en faveur de l'intensification de la coopération entre le *Bundesrat* et le Sénat, que les deux présidents appelaient de leurs vœux le 22 janvier 2013.

#### Composition de la délégation française



**Mme Claudine LEPAGE**  
Vice-présidente du groupe d'amitié  
Sénatrice représentant les Français  
établis hors de France (SOC)



**Mme Bariza KHIARI**  
Vice-présidente du Sénat  
Sénatrice de Paris (SOC)



**Mme Corinne BOUCHOUX**  
Secrétaire du groupe d'amitié  
Sénatrice de Maine-et-Loire (ECOLO)

Membres du groupe d'amitié France-Allemagne : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_604.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_604.html)